

COMITE DE QUARTIER PLEIN SUD

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE #1

Lundi 29 mars 2021

De 18h30 à 20h30

Beffroi

ETAT DES PRESENCES

PRESENTS

M. Rémi KERRIEN, Mme Emmanuelle JACOMY, M. Philippe POUSSIN, Mme Patricia SOYER, M. Christophe FAGEON, M. Sivens OBELE ODZAGA, M. José SCHOUMAKER, M. Pieter SCHOUWSTRA, M. Erik ZOLOTOUKHINE, M. Manuel DELAS, Mme Maureen POUTIGNAT VA NGOC, Mme Mathilde TABBAGH, Mme Muriel DELEPIERRE, Mme Florence ROSSET, M. Pierre GOUARNE, Mme Violaine GOUARNE, Mme Anne ANDRIAM, M. Laurent MENAGE, Mme Catherine YAHIAOUI SAUREL, Mme Carole HIRIGOYEN, Mme Antonella MOSCHINI, Mme Véronique GARCIA POUSSIN, Mme Aimée LIOREY et Mme Sophie VIGOUREUX, membres du Collège des habitants.

Mme. Marie-Sophie LESUEUR, élue déléguée du quartier et Président de séance.

M. Maxime VETILLARD, élu délégué adjoint au quartier.
Mme Colette MORIN, représentante de l'Association de quartier Haut-Mesnil Grand-Sud.

Mme Aurélie MEZIANE, représentante des Commerçants du quartier.

M. François TESSIER, représenté par M. ALVAREZ, représentant des entrepreneurs du quartier.

M. Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge, M. Patrice ONDOUA, Maire adjoint à la Jeunesse et à la Vie des quartiers, M. Ghislain MAGRO, Directeur du Cabinet du Maire, Mme Camille GENCO, Responsable du Pôle Démocratie Participative, Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie Participative, Jessica NABET, Assistante du Service Communication

EXCUSES

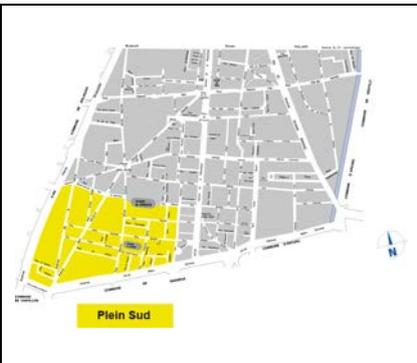
ABSENTS

M. Stéphane BELLOCQ, membres du Collège des habitants.

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation de l'ensemble des membres du comité et représentants du Pôle démocratie participative.
- II. Rôle et missions du Comité de quartier et présentation de la charte.
- III. Modalités de fonctionnement des réunions du comité de quartier.
- IV. Présentation des projets sur le quartier.
- V. Programmation des prochaines réunions.
- VI. Remarques et questions diverses.

- Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres du comité de leur présence, il présente les membres de droit et rappelle le rôle de la Démocratie participative : elle complète et enrichit l'exercice de la démocratie représentative. Elle permet



COMITE DE QUARTIER PLEIN SUD

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE #1

Lundi 29 mars 2021

De 18h30 à 20h30

Beffroi

d'associer les habitants aux décisions et choix de la Ville de Montrouge en répondant au mieux aux attentes des citoyens tout en garantissant l'intérêt général.

- M. Patrice ONDOUA rappelle les spécificités de chaque quartier à Montrouge justifiant, ainsi, la constitution d'un comité par quartier dont il dresse le profil (5 membres de droit et un collège de 25 habitants). M. ONDOUA rappelle que 275 candidatures ont été déposées cette année pour faire partie du collège d'habitants. Un tirage au sort a ainsi permis de désigner les membres.

I. PRESENTATION DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU COMITE ET DES REPRESENTANTS DU POLE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Madame Marie-Sophie LESUEUR annonce l'ordre du jour et propose aux membres du collège des habitants de se présenter : un tour de table permet à chaque membre d'énoncer ses motivations.

II. ROLE ET MISSIONS DU COMITE DE QUARTIER ET PRESENTATION DE LA CHARTE

- Madame Marie-Sophie LESUEUR présente ensuite la Charte des comités de quartier élaborée par le Pôle démocratie participative.
- Un exemplaire de la charte a été remis à chaque participant.
- Madame Marie-Sophie LESUEUR demande aux membres du comité de faire remonter par mail à l'adresse : comitedequartier@ville-montrouge.fr, sous une dizaine de jours, les remarques concernant cette charte. Le Pôle Démocratie participative prendra compte de l'ensemble des remarques et suggestions des 6 Comités de quartier pour proposer une charte modifiée, commune à l'ensemble des Comités de quartier. Celle-ci devra être validée lors du prochain Conseil Municipal qui se déroulera en juin 2021, puis adoptée et signée lors de la deuxième réunion du comité.
- Un membre du collège des habitants demande des précisions sur qui définit et décide qu'un membre est exclu du Comité de quartier ?
Mme LESUEUR répond que c'est l'ensemble du Collège en fonction de ce qui est inscrit sur la charte.

Madame LESUEUR rappelle le rôle et les missions du Comité de quartier : Proposer / Donner son avis / Contribuer

III. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DES REUNIONS DU COMITE DE QUARTIER (PRISE DE PAROLE, TEMPS DE PAROLE, MODE DE DECISION...).

- Madame LESUEUR présente la définition des modalités de prise de parole, des temps de parole, des modes de décision ...
 - Se respecter
 - Ecouter et savoir laisser la parole à tous
 - Respecter l'ordre du jour
 - Fréquence des réunions (maximum 4 par an)
 - Lieu des réunions : (à confirmer) en présentiel de préférence.

IV. PRESENTATION DES PROJETS SUR LE QUARTIER

M. le Maire de Montrouge présente, un à un, les projets de la Ville sur le quartier :
Montrouge est une ville qui a beaucoup changé au cours de ces dernières années. Elle s'est fortement densifiée (5^{ème} ville plus dense de France). Nous sommes aux portes de Paris et de

nombreux flux routiers traversent notre ville. Nous avons une certaine pression à Montrouge notamment sur le marché immobilier.

Le quartier Sud va beaucoup changer pendant ce mandat, parce qu'il y a de nombreux projets qui sont en cours de construction, et d'autres que la Ville souhaite entreprendre pour améliorer la qualité de vie de chacun des habitants du quartier.

- **La gare Châtillon-Montrouge, Ligne 15 (Grand-Paris Express) et Ligne 13 (Métro) :**

Cette nouvelle gare offrira un pôle de communication de différents transports en commun tels que la ligne 15 du Grand Paris Express, la ligne 13 du Métro, le terminal du T6 (tramway), et les différents réseaux de bus. Ce pôle va générer de nombreux flux de circulation piétonnes, cyclistes et autres véhicules 2 et 4 roues. C'est une chance pour notre ville d'avoir de nombreux réseaux de transport en commun. Cela permettra aux Montrougiens de se déplacer facilement sur l'ensemble de la Métropole.

- **La promenade des deux gares (Marx Dormoy) :**

Le projet est de relier deux gares : celle de la ligne 15 et celle du Métro Barbara qui sera dans le quartier Ferry-Buffalo. Concernant le quartier du Métro Barbara, nous travaillons avec plusieurs partenaires :

- o la Ville de Bagneux,
- o le Département des Hauts-de-Seine qui est propriétaire de l'avenue Marx Dormoy,
- o la RATP qui réalise la gare et fait passer des bus sur la départementale
- o la Ville de Paris qui est propriétaire du Cimetière Parisien de Bagneux.

Tous ensemble nous réfléchissons à l'aménagement du quartier de la gare Barbara pour en faire une place agréable pour les piétons, végétalisée et qualitative pour des commerçants.

Le projet pour relier les deux futures gares (Barbara et Châtillon-Montrouge) est de réaliser « la promenade des deux gares ». Ce serait une grande promenade avec des trottoirs généreux pour les piétons et des pistes cyclables, des voies pour les bus et de la végétalisation. Pour cela, nous travaillons pour déplacer le mur du cimetière afin d'élargir les voies et avoir plus de place pour faire passer tous les usagers - en particulier un bus qui circulera entre les deux gares. Ce projet va redonner au sud de Montrouge une meilleure qualité de vie pour ses habitants et de nouvelles ouvertures seront faites sur le cimetière qui est un lieu formidable, riche en biodiversité et très agréable à la promenade.

- **Le Marché de la Marne :**

Le marché de la Marne s'est beaucoup dégradé. Nous avons essayé de mettre un peu d'agriculture urbaine avec l'AMAP, mais depuis quelques temps les bacs ne sont plus entretenus. En 2019, une consultation avait été lancée auprès des habitants du quartier pour essayer de comprendre quelles étaient leurs attentes. Tous nous ont indiqué qu'ils souhaitaient conserver le marché avec des commerces de meilleure qualité et que la place soit plus végétalisée. Nous sommes actuellement en train de réfléchir à un projet qui regrouperait l'ensemble de la parcelle depuis la rue de la Marne jusqu'à l'avenue Pierre Brossolette. La Ville étant propriétaire du marché et Montrouge Habitat propriétaire de la partie coté Pierre Brossolette nous souhaitons avec d'autres partenaires donner à ce quartier une meilleure qualité urbaine, développer le marché en valorisant la halle, végétaliser

l'ensemble avec des matériaux de bonne qualité et redynamiser les commerces qui y sont déjà implantés.

- **L'ilot Marne/Brossolette :**

Triangle vétuste au bout de la rue Camille Pelletan, rejoignant l'avenue Pierre Brossolette et l'avenue de la Marne, cet angle mérite une recomposition urbaine de qualité. Une convention a été signée avec l'EPFIF (Etablissement public foncier d'Île-de-France) afin qu'une maîtrise foncière pour le compte de la Ville soit mise en place sous forme de DIA (Déclaration d'intention d'aliéner : formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier situé sur une zone de préemption). Plusieurs bâtiments sont déjà propriétés de la Ville et donc de l'EPFIF. Lorsque toute la maîtrise foncière aura abouti, le projet sera réalisé. Parallèlement, un projet d'aménagement définira le contour et la nouvelle morphologie de cette partie de quartier. Ce projet va être étudié en tenant compte de la mixité des besoins (logements libres et sociaux, nouvelles activités tertiaires, entreprises avec commerces en pied d'immeuble notamment sur l'avenue de la Marne, immeubles à préserver...). Avec ce projet, l'avenue de la Marne bénéficiera d'une transformation qualitative avec de nouveaux commerces.

- **Rue Corneille :**

La rue Corneille est assez dégradée. Nous sommes en train de finaliser un projet de réaménagement de cette rue. Nous voulons en faire une rue plus végétalisée avec des trottoirs et des espaces publics plus agréables.

- **L'agriculture urbaine :**

Nous nous sommes inspirés de ce qui avait été fait par l'association du quartier Plein Sud (Haut-Mesnil Grand-Sud) près du lycée Jean Monnet pour développer dans d'autres quartiers les jardins partagés. Nous avons aussi réaménagé la place devant le parvis de l'église Saint Joseph et créé un deuxième jardin partagé derrière cette église. L'idée est de continuer à élargir ce type de projet notamment dans le quartier de la Marne et de faire un troisième jardin soit à même le sol, soit en hauteur sur les toits. Beaucoup de toits sont exploitables pour ce type de projet à Montrouge, et nous souhaitons pouvoir en profiter.

- **La gare Châtillon-Montrouge :**

Avec l'arrivée de cette nouvelle gare, la densification du quartier va augmenter. Pour accueillir toutes ces nouvelles infrastructures, il va falloir faire évoluer le quartier, en faire un lieu de qualité avec des commerces divers et variés et des équipements publics. Plusieurs idées ont été lancées comme de mettre un cinéma, une nouvelle crèche, des équipements sportifs, des espaces verts, etc..., une offre tertiaire avec des bureaux, et surtout, accroître l'offre de logements car nous manquons de logements sociaux à Montrouge. Après consultation des Montrougiens, tous ces éléments vont être inscrits dans un cahier des charges d'un projet urbain, et nous allons demander sous forme de concours à des architectes, des paysagistes et des urbanistes de faire un projet global. Donc tout cela va être réalisé en parallèle de l'achèvement des travaux de la gare. Le calendrier et la livraison sont prévus pour 2025. Nous avons donc demandé à l'EPFIF (Etablissement public foncier d'Île de France qui dépend de la Région) d'assurer la maîtrise foncière pour la commune de cette

partie de quartier. L'EPFIF a mis une enveloppe de 15 millions d'euros à la disposition de la Ville pour cette maîtrise. Dès qu'il y a une vente, c'est elle qui préempte pour le compte de la Ville en achetant le bien et le portant jusqu'à la mise en œuvre du projet. Cela permet de calmer la pression foncière et d'assurer au projet une maîtrise foncière. Cette veille et maîtrise foncières devront aller jusqu'au bout de façon à réaliser le projet avec du foncier disponible. C'est donc ce travail long et complexe qui est en cours et qui permettra de réaliser un beau projet qui soit conforme à nos attentes. Nous sommes à la frontière de plusieurs communes (Châtillon, Malakoff et Bagneux), ce sera donc une réflexion intercommunale. Nous faisons partie d'un territoire qui se nomme VSGP (Vallée-Sud Grand-Paris) qui est composé de 11 communes et qui a la compétence de l'aménagement. Ce territoire a donc son mot à dire sur l'aménagement de ce projet. C'est un projet qui est à la fois d'intérêt général montrougien, intercommunal, départemental et régional. Il y a des enjeux à tous les niveaux et nous devons en tenir compte tout en faisant valoir nos attentes. Notre intérêt est de faire en sorte que tout converge dans un temps donné pour atteindre un résultat qui sera un quartier mixte, avec des logements, des commerces, des bureaux, des activités et des espaces publics qui seront tous d'une très grande qualité avec de la végétalisation et qui fasse toute sa place à l'intermodalité car ce sera un grand axe de réseaux de transports en commun.

V. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS

- Madame Marie-Sophie LESUEUR rappelle que les prochaines réunions auront lieu en juin, septembre et décembre. Les membres peuvent envoyer au Pôle Démocratie participative leurs préférences sur le moment de la semaine le plus adapté pour organiser ces réunions.
- En ce qui concerne les questions diverses, il est préférable d'envoyer les différentes questions à : comitedequartier@ville-montrouge.fr au moins 15 jours avant chaque réunion afin que des réponses concrètes soient données lors des futures réunions.

VI. REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

- *La propreté et la sécurité sont deux problématiques importantes dans notre quartier. Les véhicules roulent à des vitesses excessives. Il y a un collège et une école et je me demande régulièrement si un jour il n'y aura pas un drame parce que beaucoup de véhicules ne respectent pas le feu rouge du square Renaudel. Allons-nous débattre un peu de ces problématiques du quotidien ?*

Nous avons fait beaucoup d'efforts pour améliorer et enrichir notre action en matière de propreté. Toutes les rues de Montrouge sont nettoyées quotidiennement. Nous avons mis en place le dispositif Proprette. Nous travaillons avec VSGP qui est en charge de la gestion de la collecte et de l'enlèvement des déchets. C'est vrai qu'il y a encore des incivilités avec des décharges sauvages ou autres. Pour ce type d'infractions, il faudrait mettre en place un dispositif pour corriger et sanctionner. Mais attraper quelqu'un qui vide son coffre nuitamment ou qui fait des déjections canines en cachette est très compliqué. Nous ne pouvons pas mettre un policier à chaque coin de rue ou derrière chaque habitant. Depuis

trois ans, nous avons doublé la Police Municipale qui est passée de 9 à 20 agents. C'est encore insuffisant pour une ville comme Montrouge. Nous avons également doublé le nombre de caméras et mis en place un centre de vidéosurveillance urbaine. Nous essayons de nous donner les moyens d'être présent en matière de sécurité. Ce ne sera jamais assez suffisant, mais il faut à la fois allier ces outils et aussi faire un travail de prévention pour que dans les quartiers, les uns et les autres soient vigilants et apprennent à son voisin à être vigilant et respecter le quartier.

Madame LESUEUR précise que concernant la sécurité aux abords du collège, une caméra va être installée. Cela permettra de verbaliser à distance dans cette zone. Elle rajoute qu'au niveau de la propreté, la Ville a investi sur de nouveaux équipements plus écologiques et que la vigilance sur les dépôts sauvages a été augmentée avec des inspecteurs de voirie travaillant aussi les week-ends pour essayer de prendre sur le fait les personnes qui en sont à l'origine.

L'application Montrouge Direct est également disponible pour toutes les personnes qui souhaitent signaler les infractions ou différents problèmes dont ils seraient témoins, afin que les services de la Ville soient prévenus et interviennent rapidement.

- *Dans les projets vous n'avez pas mentionné le prolongement des allées Jean Jaurès jusqu'à la gare Châtillon-Montrouge. Est-ce que ces projets sont toujours d'actualité ?*

Effectivement l'idée était de réaliser les allées Jean Jaurès depuis Paris (cimetière de Montrouge) jusqu'à la gare Châtillon-Montrouge. C'est un peu notre coulée verte. Nous avons lancé l'aménagement de la partie République Nord qui va de la place de l'Hôtel de Ville jusqu'au cimetière de Montrouge. Cette partie va être aménagée dans la continuité des Allées Jean Jaurès et ensuite elle sera prolongée jusqu'à la gare. Cela permettra d'obtenir deux grandes promenades : les Allées Jean Jaurès et La promenade des deux gares qui convergeront jusqu'au quartier de la gare.

Un deuxième projet va être lancé par le département des Hauts-de Seine concernant ce quartier, c'est le prolongement du T6 jusqu'au boulevard des Maréchaux et donc de transformer l'avenue Pierre Brossolette (D906) en un boulevard urbain. La difficulté de ce dossier est que cette départementale n'est pas très large et il va donc falloir faire des choix en termes d'usage. Faire passer un tramway dans les deux sens, des voitures, des bus, des vélos, des piétons et de la végétalisation, va demander de faire des choix. Ce projet est donc à l'étude. Malakoff et Montrouge y sommes favorables. Mais c'est un projet très complexe.

- *Une partie de la rue Maurice Arnoux a été rénovée avec un espace pour les cyclistes séparé des voitures par des bordures en ciment, alors que tout le début de la rue Maurice Arnoux de la Porte de Châtillon à la place Jean Jaurès n'a pas cette séparation. Or les autobus et les camions ont beaucoup de difficulté à passer lorsque les véhicules ne sont pas stationnés à ras des trottoirs. C'est dangereux car les camions de ramassage des encombrants ont des difficultés à passer et sont obligés de rouler par-dessus et du coup sur la piste cyclable.*

Monsieur Maxime VETILLARD intervient pour expliquer que concernant cette rue, une discussion avec plusieurs associations de cyclistes est en cours afin de trouver une solution pour qu'elle soit plus adaptée aux cyclistes et aux autres véhicules.

Monsieur le Maire reprend en signalant que la bordure en ciment avait été un choix de l'ancien Comité de quartier. Les habitants l'avaient souhaité justement pour protéger les

cyclistes. La difficulté est toujours de trouver le bon compromis entre les différents acteurs qui utilisent cette rue. Quand nous demandons aux associations de cyclistes, elles veulent des voies les plus protégées possibles.

Ce débat a été aussi soulevé lors de la réalisation des pistes cyclables des allées Jean Jaurès. Certains souhaitaient une piste fermée totalement, mais cela voulait dire que la promenade aurait été moins grande. Donc il fallait permettre à tous (voitures, piétons et cyclistes) d'utiliser le même espace.

Ce partage pour que tout le monde puisse passer est conditionné par la largeur de la voie. Dans cette partie de la rue Maurice Arnoux, il faut penser globalement et nous travaillons, avec les associations de cyclistes, sur un plan vélo à l'échelle de la Ville qui fait également parti du plan de déplacement urbain.

Comment allons-nous nous déplacer à Montrouge dans les années à venir ? Cette étude est en cours de façon à ce que nous puissions réguler et de façon globale les rues qui doivent passer à 30km/h, avec des pistes cyclables à double sens et les rues dont nous changerons peut-être le sens de circulation, car beaucoup de voies à double sens posent des questions. Un plan de déplacements à l'échelle de la Ville tenant compte de l'arrivée des gares, de l'évolution de la RD920 (qui va aussi être aménagée en boulevard urbain) sera décidé et présenté. Il réglera la circulation pour apaiser et sécuriser la Ville.

- *Vous avez parlé de la rénovation du marché de la Marne, y-a-t-il des perspectives en termes de date sur cet aménagement et est-ce qu'il y aura plus de commerçants car depuis quelques semaines, il n'y a plus que 2 commerces sur ce marché ?*

Nous avons la volonté, avec les habitants du quartier, de redynamiser ce marché. Il faut avoir un projet un peu global et qui ait du sens. Avec tous les projets en cours (l'arrivée de la gare, le projet Jean Jaurès), nous étudions comment favoriser un regain commercial dans ce quartier. Le marché de la Marne va être à moins de 300 mètres de la future gare. C'est le même quartier. De plus, l'environnement autour de ce marché s'est beaucoup dégradé. Les bacs de l'AMAP ont été saccagés et nous sommes en train d'essayer de trouver un compromis pour faire quelque chose. Le petit parc dans lequel nous voulions faire de l'agriculture urbaine a été fermé et le parking connaît des nuisances en tout genre. Il faudrait réfléchir à la manière de rendre les alentours du marché plus agréables bien avant l'arrivée du gros projet du quartier de la gare prévue vers 2025, afin de pacifier et améliorer les usages. Si vous avez des idées sur le court terme, nous pouvons travailler sur ce sujet.

- *Des petits bacs ont été mis devant le marché. Ils appartiennent à la mairie, sont sympas, mais les gens ont beaucoup de mal à les entretenir car il n'y a pas de point d'eau disponible à côté.*

Le projet des bacs avait été lancé avec les personnes de l'AMAP. C'est avec eux qu'on avait défini la taille des bacs et nous avons mis à leur disposition tous les outils nécessaires. Pendant un ou deux ans, ça marchait bien. Ensuite avec l'hiver et des les incivilités, les choses se sont dégradées. En ce qui concerne le point d'eau, les gens de l'AMAP ont un accès à l'eau dans le marché, donc il y a bien un point d'eau à proximité des bacs.

- *Les bacs sont vides parce qu'ils servent de bar, de siège. L'AMAP a envoyé un courrier à la mairie pour demander que les bacs soient retirés pour dissuader les incivilités. Avez-vous bien reçu ce mail ? Et si oui, pourquoi vous ne retirez pas les bacs ?*

La solution n'est pas de retirer les bacs. Il faut que les usagers à la fois se respectent et que cet espace d'agriculture urbaine re-fonctionne. Les membres de l'AMAP le souhaitent également et c'est ce que nous voulons essayer. L'idée de mettre des bacs portés par l'AMAP est une idée positive qui a fonctionné. Si aujourd'hui il y a des dégradations, il faut peut-être l'organiser différemment en utilisant le petit jardin qui est sur le côté, ou en fermant cet espace pour qu'il soit protégé. Il faut que nous trouvions des solutions positives, pour tirer ensemble vers le haut cet espace dans l'attente d'un projet d'ensemble plus global.

- *Les SDF en été font beaucoup de nuisances la nuit. Lorsqu'il fait chaud et que l'on souhaite laisser nos fenêtres ouvertes pour dormir, il devient insupportable de trouver le sommeil car nous entendons des disputes et des conversations fortes juste sous nos fenêtres.*
C'est en effet un sujet qu'il faut traiter. Ce n'est pas en s'énervant et en criant que le problème va pouvoir se régler. Il faut trouver une solution en réfléchissant ensemble au réaménagement de cet espace, soit en régulant le stationnement, soit en entourant les bacs et en les plaçant différemment. Nous allons essayer de trouver des solutions tous ensemble en proposant et construisant des idées.
- *Vous avez parlé du T6 qui va être prolongé jusqu'au boulevard des Maréchaux. Beaucoup de personnes empruntent ce tramway pour se rendre à la Porte d'Orléans. Ne serait-il pas plus judicieux que ce T6 passe par l'avenue Marx Dormoy, rejoigne la station de Métro Barbara puis la RD920 pour arriver à la Porte d'Orléans ?*
Ce n'est pas le projet qui est prévu, il est prévu est de renforcer le 323.
- *Une personne adhérente à l'AMAP, propose de faire le relais avec l'association pour approfondir la question des bacs devant le marché de la Marne.*
- *Pour répondre aux différentes questions concernant le peu de commerçants sur le marché de la Marne, la Représentante des commerçants explique qu'une réunion a eu lieu avec des commerçants en difficultés depuis la pandémie. Il leur a été proposé d'avoir un ou deux stands tournants (avec, par exemple, différents produits proposés chaque semaine) sur un des marchés de Montrouge. Nous pourrions envisager ce type de stand animé par les commerçants adhérents de l'association Montrouge Commerce pour redynamiser temporairement le marché de la Marne.*
- Monsieur le Maire précise que c'est une bonne idée. Ce sont de tels projets qui pourraient améliorer le quartier le temps d'obtenir le projet global qui est prévu.
- *Concernant le sport, il y avait eu une tentative d'aménagement d'agrées sportifs sur les Allées Jean Jaurès. Certaines barres sont restées, d'autres appareils ont été retirés. Pourrait-on remettre un peu plus d'équipement sportif de ce type. Peut-être à d'autres endroits ?*
Effectivement nous avons commencé avec les Allées Jean Jaurès à développer l'activité sportive en plein air. Cela n'a pas été un succès total. Nous n'avons peut-être pas choisi les bons modèles pour ces équipements. Nous essayons d'améliorer ces équipements et l'idée de les implanter dans d'autres lieux est intéressante. Pourquoi pas le long des Allées Jean

Jaurès 2 ? P. Faire du sport c'est très important pour beaucoup et c'est aussi un des axes forts sur lesquels nous travaillons.

- *Est-il possible de mieux régler les feux qui traversent l'avenue Jean Jaurès entre le Collège du Haut-Mesnil et le magasin VIVAL ? Le feu rouge n'est pas assez long pour laisser quelqu'un avec un enfant de trois ans traverser cette voie. Depuis un an, il n'y a plus d'agent pour aider les enfants à traverser comme c'était le cas auparavant. Cette zone est devenue dangereuse pour les piétons. De plus, depuis quelques semaines, de violentes agressions ont lieu devant le Collège. Mettre des caméras à ce niveau serait important pour la sécurité.*

Il est prévu qu'une caméra soit installée cette année devant le Lycée Jean Monnet et une autre en 2022 devant le Collège du Haut-Mesnil. Nous savons qu'il y a eu des altercations à ce niveau. Nous avons demandé à la Police Municipale de renforcer la sécurité en faisant des rondes régulières à partir de 16h la semaine. La Police Municipale et la Police Nationale sont en relation avec les chefs d'établissements des différentes écoles de Montrouge, car plusieurs établissements sont concernés.

Monsieur Patrice ONDOUA prend la parole pour expliquer qu'une cellule de crise a été organisée à la mairie, dirigée par Madame Marie COLAVITA, Maire adjointe à la Vie scolaire, aux Apprentissages périscolaires et au Bien-être à l'École et lui-même. Tous les intervenants du secteur de la jeunesse y ont participé, et un travail est actuellement en cours pour trouver une solution pour améliorer ces problèmes. Les violences qui sont faites actuellement devant le Collège du Haut-Mesnil, ne proviennent pas de jeunes Montrougiens. Ce sont des jeunes qui viennent en bande du 93 (Seine-Saint-Denis) et autres communes ou départements. Des dispositions ont été prises et nous sommes très attentifs à ce dossier.

Madame Marie-Sophie LESUEUR ajoute que concernant la traversée des enfants aux abords des écoles, la mairie est en train d'étoffer ce service. Il y aura donc bientôt un agent sur ce point qui est très sensible.

Quant au réseau des feux tricolores, cette compétence est gérée par le Département. La Ville ne peut donc pas intervenir directement sur cette problématique.

Monsieur le Maire reprend en précisant qu'actuellement ce problème de rixe dans les collèges et les lycées et très en lien avec la pandémie. Ce n'est pas un problème sur Montrouge, mais un problème régional et national. Nous avons échangé avec les responsables des établissements afin qu'une vigilance renforcée soit faite.

- *Concernant la propreté, l'ouverture des corbeilles de rue est trop large et des personnes mal intentionnées y déposent régulièrement leurs sacs poubelle et leurs cartons. De plus une corbeille au niveau du 202 avenue Marx Dormoy est complètement écrasée. Mon conjoint travaillant au service de la propreté signale ce problème quotidiennement depuis plus d'un mois. Mais à ce jour rien n'a été fait, et cela devient compliqué vu le manque de poubelles dans ce secteur. Ne pouvez-vous pas faire en sorte de réduire l'ouverture de ces corbeilles afin qu'on ne puisse pas y mettre de gros volumes ?*

Toutes les corbeilles de rue ont été changées il y a un an. Nous n'allons pas pouvoir renouveler à nouveau ce mobilier. Par contre, nous allons faire remonter aux services techniques qu'une corbeille est à changer avenue Marx Dormoy.

- *Lorsque vous parlez de l'îlot Marne/Brossolette, vous nous avez expliqué que la mairie préemptait etc... Actuellement, une maison au 23, rue Chopin a été préemptée par la mairie. Cette maison qui a été squattée pendant un certain temps a finalement été murée. Le container poubelle de cette maison est en permanence sur le trottoir, et n'est jamais rentré. La maison ne semble pas surveillée. Une autre maison au coin de la rue Germain Dardan et de la rue Chopin est occupée par des squatteurs. Cela crée un sentiment d'insécurité dans ce quartier. Au fur et à mesure que la mairie va préempter, toutes les maisons vont-elles être murées ? Que va devenir le quartier ?*

Concernant l'îlot Marne/Brossolette, il n'y a pas de squat. Les immeubles que nous avons acquis par voie de préemption sont murés et sécurisés. Ce n'est plus la mairie qui va porter cette maîtrise foncière, c'est l'EPFIF. C'est donc eux qui vont garantir la sécurité des lieux.

Pour le problème du container devant la maison, effectivement il y a des règles et nous allons veiller à ce qu'elles soient également appliquées à ce niveau et demander à la Police Municipale de faire des rondes pour s'assurer qu'il n'y a pas de nuisances dans le quartier.

- *J'aimerais connaître sous quelle forme pourrait prendre la végétalisation dans notre quartier sachant que j'ai été sensible à un projet porté par un collectif associatif qui se nomme « Environnement 92 » visant à planter des forêts urbaines. Il s'agirait de planter un peu plus que quelques arbres dans certaines rues. Est-ce qu'une forêt urbaine pourrait voir le jour à Montrouge et plus particulièrement dans le quartier Plein Sud ?*

C'est très intéressant et l'idée de faire des forêts urbaines dans les villes comme Montrouge ou Paris est une bonne idée. Après, il faut l'inscrire dans un projet donné et à Montrouge, le problème est que nous n'avons pas beaucoup d'espaces publics. Je sais qu'à Paris plusieurs projets de ce type notamment à Montparnasse sont en cours et je trouve cette idée bonne lorsqu'il y a de la place pour le faire. Sur la place de la Vache Noire, nous avons une petite forêt urbaine. C'est une bonne idée.

- *Concernant l'aménagement du futur quartier de la gare. Au niveau des rues Chopin et Germain Dardan. Qu'est-il prévu dans ce quartier ? Je sais qu'il y a des zones prévues pour l'habitation, des bureaux et des activités. Mais qu'est-il prévu concernant ces rues ? Des procédures vont être faites pour récupérer l'ensemble des terrains disponibles et non disponibles actuellement ? Dans combien de temps ? Quel vont être les délais pour les personnes du quartier ?*

L'objectif est qu'en 2026, lorsque la gare ouvrira, une bonne partie du quartier soit aménagée. Nous sommes en train avec tous les partenaires du projet de définir le cahier des charges d'un projet d'aménagement avec les intentions que nous souhaitons pour ce quartier (occupation, circulation, densité de population, types d'équipements publics, etc...). Ce sont des éléments qui doivent figurer sur un cahier des charges et qui permettent à des urbanistes, des architectes et des paysagistes de construire un projet. Lorsque ces différents maîtres d'œuvres nous présenteront leurs différents projets, nous choisirons celui qui sera le plus adapté aux besoins du projet et ensuite nous pourrions définir à la fois un calendrier et les modalités de sa mise en œuvre. Tout ne se fera pas d'un coup, mais l'idée c'est qu'il y ait un projet global sur lequel les Montrougiens puissent échanger et débattre. Pour que ce projet se fasse, il y aura tout un travail sur la maîtrise du foncier qui a déjà commencé avec la préemption des maisons qui sont les plus proches. Ensuite nous continuerons avec la

préemption d'autres maisons ou bâtiments qui seront mis en vente. Ca permettra de limiter la pression foncière et d'assurer progressivement une maîtrise foncière. A terme, pour réaliser le projet dans sa globalité, il s'agira de maîtriser l'ensemble du foncier. Sur le projet Châtillon-Montrouge, nous aurons l'occasion de faire des réunions avec le Comité de quartier et les habitants du quartier pour échanger ensemble avec VSGP et les différents partenaires sur la configuration du futur projet.

- *Avez-vous déjà lancé des appels à projet pour ce projet. 2026 c'est dans 4ans. A quelle date allons-nous connaître le projet ?*

Nous n'avons pas encore lancé d'appel à projet. Nous avons lancé le processus de la maîtrise foncière avec l'EPFIF. Nous avons délibéré il y a quelques jours en Conseil Municipal et nous avons donné à l'EPFIF, par convention, la mission d'assurer la maîtrise foncière. Nous avons défini la deuxième étape qui concerne les grandes lignes du cahier des charges pour 2021. Une fois que tous les partenaires du projet seront bien d'accord, nous lancerons en 2022 un concours pour désigner le maître d'œuvre du projet (opérateur qui va réaliser le projet). Nous aurons donc fin 2022, une idée plus précise du calendrier à venir pour ce projet.

Fin de la réunion à 20h30